

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mercredi le 4 octobre 2021, à la Salle des Quatre-Coins, à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Jean-Guy Lapierre
Yvon Charette
Chantal Thibault
Charles Desrochers
Rose-Anne Lévesque

Madame Cindy Paquin secrétaire-trésorière, adjointe est présente.

2021-10-256 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en retirant les points suivants :

1. Mandater le notaire pour le projet de partenariat avec la fabrique
4. Avis juridique pour l'article 14.16.1 pour l'ajout à nos règlements d'urbanisme

Et en ajoutant le point suivant :

7. Halloween 2021

Adoptée

2021-10-257 Adoption des procès-verbaux de septembre

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'accepter les procès-verbaux du mois de septembre tels que rédigés et en ajoutant la modification suivante à la résolution 2021-09-241 :

2021-09-241 *État du pont du chemin du Lac-Malartic*

Attendu que notre inspecteur en voirie nous a apporté des photos de l'état du pont;

Attendu qu'il y a des besoins urgents de réparations;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de demander au MTQ d'aller constater les bris sur le pont afin que nous puissions faire certaines réparations.

Adoptée

Monsieur le conseiller Maurice Mercier fait inscrire sa dissidence considérant qu'il n'était pas présent pour les réunions du mois de septembre.

Adoptée

2021-10-258 Liste des chèques émis

Il est proposé par monsieur Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la liste des chèques émis telle que présentée au montant de 30,953.90\$

Monsieur le conseiller Maurice Mercier fait inscrire sa dissidence considérant qu'il n'était pas présent pour les réunions du mois de septembre.

Adoptée

2021-10-259 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée au montant de 28,486.99\$

Adoptée

2021-10-260 Adoption des dépenses salariales de septembre (élus-employés-pompiers)

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'adopter les dépenses salariales des élus, employés et pompiers pour le mois de septembre telles que présentées.

Adoptée

2021-10-261 Correspondance

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu de déposer la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2021-10-262 Annulation de la résolution 2021-09-248

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'annuler la résolution 2021-09-248, considérant qu'il y a eu une plainte au CIME et que selon nos règlements municipaux ce n'était pas permis de donner cette autorisation. Le conseil souhaitait aider le promoteur considérant qu'il voulait faire l'acquisition le mois suivant.

Adoptée

2021-10-263 Autorisation de signature à Sylvie Marleau pour les chèques en l'absence de Cindy Paquin

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'autoriser Madame Sylvie Marleau à signer les chèques en l'absence de madame Cindy Paquin.

Adoptée

2021-10-264 Camping Lac Fournière – Banque d'heures Olivier Lemieux ing. Forestier

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'autoriser une banque de 50 heures pour le projet d'agrandissement du camping Lac Fournière au taux de 92 \$ / l'heure. Seules les heures travaillées seront chargées. Cela permettra d'établir un plan pour la continuité du projet. Les sommes seront prises dans les revenus du camping Lac Fournière.

Adoptée

2021-10-265

Appui concernant la fermeture de nuit de l'urgence de Senneterre

Considérant que le 14 septembre 2021, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, annonçait que l'urgence de Senneterre devrait fermer partiellement en raison de la pénurie de main-d'œuvre;

Considérant que le 17 septembre 2021, le CISSS-AT a confirmé son intention de fermer le service des urgences de Senneterre la nuit, le service devant être ouvert entre 8 heures et 12 heures par jour seulement;

Considérant que cette fermeture a des impacts directs sur les citoyens de la ville de Senneterre et des environs;

Considérant que cette fermeture obligera les policiers en poste à Senneterre à se rendre à l'hôpital de Val-d'Or lorsque ceux-ci interviennent auprès de personnes dont l'état mental est ou semble perturbé, lequel transport prend au minimum 1h30 pour se rendre au dit hôpital et revenir au poste de Senneterre;

Considérant que ces déplacements feront en sorte que le territoire de Senneterre ou des autres municipalités de la MRC seront à risque de se retrouver à découvert au niveau de leur service de police;

Considérant la résolution 2021-163 de la Ville de Senneterre, adoptée le 21 septembre 2021;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu :

- De revendiquer auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, que soit maintenu les services des urgences à Senneterre, et ce, 24 h par jour, 7 jours par semaine;
- D'appuyer la municipalité de Senneterre dans ses démarches afin que le service des urgences soit maintenu, tel qu'énoncé dans la résolution 2021-163 de la Ville de Senneterre;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, au CISSS-AT à l'attention de M. Claude N. Morin, président, au Député D'Abitibi-Est, M. Pierre Dufour, ainsi qu'à la Ville de Senneterre.

Adoptée

2021-10-266

Halloween 2021

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu que la fête de l'Halloween ne soit pas organisée par la municipalité pour l'année 2021, par conséquent des bonbons seront distribués à l'école Charles-René-Lalande par le service incendie le 29 octobre. Un montant maximum de 250 \$ sera acheté.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-10-267 **Levée**

À 19h42, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Cindy Paquin
Secrétaire-trésorière, adjointe

Réjean Guay
Maire